Commémoration du 30ème anniversaire du

GÉNOCIDE AU RWANDA

Charles Petrie, ancien haut fonctionnaire des Nations Unies, publie son livre La Banalisation du Mal et la Quête d'une Justice





BIOGRAPHIE

Charles Petrie

ONU : De son engagement à sa démission

Sir Charles Petrie Bt a plus de 30 ans d'expérience dans les contextes de conflit et de famine avec l'ONU et Médecins sans Frontières.

Son expérience aux Nations Unies l'a amené à être témoin des atrocités et des injustices les plus impitoyables dont l'humanité est capable : le génocide, le crime de guerre et le crime contre l'humanité.

Charles a démissionné des Nations Unies du fait de l'incapacité de l'organisation d'enquêter sur l'un de ses membres, accusé d'avoir pris part au crime de génocide.





Une vie dédiée à l'humanitaire

Charles a été nommé Officier de l'Ordre de l'Empire Britannique en 2014 sur la « New Year's Honours List » pour service rendu en faveur de la paix internationale, de la sécurité et des droits de l'Homme. A sa demande, il a reçu la décoration à Mogadishu.

Aujourd'hui, il est consultant indépendant en sécurité humaine.















LE GÉNOCIDE

CONTEXTE

Groupes et colonisation

Les Hutus et les Tutsis sont des groupes sociaux et non ethniques, basés sur la richesse, l'activité (agriculteurs/ éleveurs) et le rang dans l'ordre monarchique Tutsi. Début du XXe

1935

Fin de la mobilité sociale

La Belgique, autorité coloniale au Rwanda, crée une distinction ethnique entre Hutus et Tutsis et rend obligatoire sa mention sur les cartes d'identité.

Indépendance du Rwanda

Les années précédant l'indépendance, les relations se durcissent entre les deux "ethnies". A l'indépendance, le nouveau président, un Hutu, instaure un système politique discriminatoire conduisant à de premiers massacres et à l'exil de nombreux Tutsis dans les pays voisins (Tanzanie, Burundi, Ouganda).

1er juillet 1962

Années 1980

Intolérance et insécurité

Les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles pour les Tutsis. Le Front Patriotique Rwandais (FPR), composé de Tutsis exilés en Ouganda, plaide pour le retour pacifique des réfugiés, une réforme démocratique des institutions et le partage du pouvoir politique.

Les rebelles envahissent le Rwanda

Le FPR, décidé à exercer son "droit au retour" par la force, lance une attaque contre le Rwanda. En représailles, de nombreux massacres de civils Tutsis ont lieu dans le pays. 1er octobre 1990

Janvier 1993

Fin du cessez-le-feu

Face à la multiplication des massacres, le FPR lance une deuxième attaque.

Premier jour du génocide

L'avion qui transportait les présidents du Rwanda et du Burundi est frappé lors de son atterrissage à l'aéroport de Kigali, tuant les deux hommes politiques. C'est l'évènement déclencheur qui mène au génocide par les milices Hutus, notamment les Interahamwe.

7 avril 1994



LE GÉNOCIDE

"Le massacre le plus sanglant depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale"

7 avril - 18 juillet 1994 850 000 morts en 100 jours

Charles Petrie arrive au Rwanda un mois après le début du génocide, en tant que coordinateur humanitaire adjoint de l'ONU.

Le nombre de morts au cours du génocide est estimé à au moins 850 000. Hommes, femmes et enfants sont traqués et massacrés à travers le pays. Le génocide des Tutsis au Rwanda est la pire tuerie qu'ait connu l'humanité depuis la Seconde Guerre Mondiale.



Ces 100 jours sont marqués par l'inaction de l'ONU et sa réticence à qualifier ce qu'il se passait pour ce que c'était : un génocide. Pendant ce temps, des milliers de personnes sont massacrées et la communauté internationale n'intervient pas.

"Au quarantième jour, alors que l'Organisation mondiale débattait de la sémantique du mot "génocide", près d'un demi-million de Tutsis et de Hutus avaient été tués. Plus d'un million de personnes se retrouvaient sans abri."

- Charles Petrie

Il faut attendre le 71ème jour pour que le Conseil de sécurité de l'ONU entame des actions concrètes pour mettre fin au génocide.

LES ACCUSATIONS

Le refus initial de l'ONU d'enquêter sur le cas des allégations contre l'un des siens pour avoir participé au génocide contre les Tutsis ne semblait rien de plus que la nécessité de dissiper un malentendu.

Les échecs répétés de l'institution à agir se sont transformés en obsessions qui ont marqué la vie de Charles. Pourtant, il n'a jamais perdu son admiration et son engagement total pour les valeurs et les principes incarnés par les Nations Unies.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette institution créée pour lutter contre le fléau de la guerre et pour servir les peuples du monde a un rôle crucial à jouer.

L'ONU est une institution née des horreurs de deux guerres mondiales, créée par un groupe inspiré de dirigeants mondiaux qui, à l'époque, avaient compris que des intérêts nationalistes incontrôlés ne pouvaient pas garantir une paix à long terme.

Certes, c'est une institution qui ne peut être plus efficace que ce que ses cent quatre-vingt-treize pays membres lui permettent d'être. Mais c'est aussi une institution qui n'a pas toujours été bien servie par ceux qui se sont vu confier la responsabilité de la diriger.

Au sein des Nations Unies restent encore de nombreux individus qui croient en ces principes et qui s'efforcent de les promouvoir et de les faire respecter. Ce livre est un appel pour qu'ils ne cessent jamais de faire au nom de l'organisation ce qu'ils croient être juste.

Aujourd'hui encore, Charles ne comprend toujours pas ce qui rend l'institution si aveugle aux conséquences et à la signification de son inaction.

Comment une institution créée pour servir un idéal supérieur peut-elle être efficace si elle ne soutient, ni ne défend elle-même ses valeurs fondamentales ?



« J'écris ce livre car je ne peux tout simplement pas accepter que les Nations Unies, une institution chargée d'agir en tant que garant de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, ne veuille pas enquêter sur l'un des siens qui est présumé avoir commis ce crime.

Pire encore, elle refuserait de demander justice pour ceux des siens -Florence Ngirumpatse et d'autres de ses collègues - qui ont été tués. »

- Charles Petrie

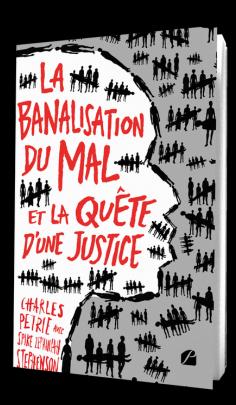


LE LIVRE

"La Banalisation du Mal et la Quête d'une Justice"

L'ouvrage de Charles Petrie, La Banalisation du Mal et la Quête d'une Justice, sort aux Editions du Panthéon le **26 mars 2024**.

Il s'agit de la version actualisée et traduite de son livre The Triumph of Evil : the Genocide in Rwanda and the Fight for Justice publié au Royaume-Uni le 5 août 2021.



"Fonctionnaire à l'ONU, Charles Petrie a été témoin des horreurs du génocide au Rwanda. Il a également dénoncé la complicité armée de certains de ses collègues, responsables de meurtres et dont les crimes restent impunis.

Concentré sur des histoires individuelles, son récit rappelle combien la terreur peut être rapidement déclenchée. Lorsque le libre arbitre de quelques-uns cède, alors la bête immonde fait son entrée dévastatrice."



Les Editions du Panthéon

Créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, cette maison d'édition a été relancée en 1992. Elle est installée, depuis sa création, à Paris, lieu emblématique de la littérature et de l'édition française et bénéficie d'un rayonnement international. Les 2 500 ouvrages publiés à ce jour témoignent de la diversité de la littérature.

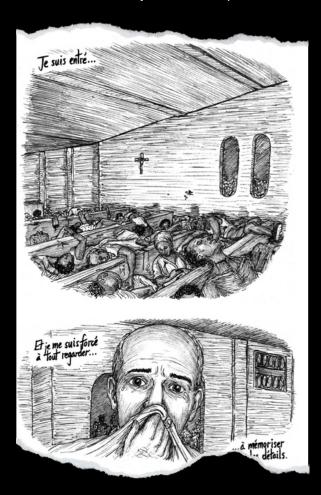
LE LIVRE

Un prétexte

"On écrit toujours un peu pour soi, et beaucoup pour les autres." - les Editions du Panthéon

C'est une valeur commune à la maison d'édition parisienne et Charles Petrie.

La Banalisation du Mal et la Quête d'une Justice est le récit de Charles Petrie du génocide au Rwanda qui s'appuie sur les évènements qu'il a vécus, des déclarations de témoins, des documents juridiques, des recherches et des conversations qu'il a eues pendant cette période.



Plus qu'un récit, ce livre relate le combat que Charles mène depuis le lendemain du génocide.

Son combat pour dénoncer le silence des Nations Unies face à l'un des actes les plus graves que l'humanité peut connaître.

Sa quête de justice pour que l'institution enquête sur les allégations contre l'un des siens, présumé avoir pris part aux tueries.

La date de publication de La Banalisation du Mal et la Quête d'une Justice n'est pas un hasard : en 2024, le Rwanda et le monde entier vont commémorer le génocide, dans un contexte mondial de conflits qui menacent l'existence de groupes d'individus du seul fait de leur appartenance ethnique.

Alors qu'à ce jour le même schéma se répète, la communauté internationale a-t-elle tiré les leçons de ses expériences passées ?



ARTICLES DE PRESSE

Articles de Charles Petrie

Le Guardian - 4 septembre 2018 - <u>"Debating the definition of genocide will not save the Rohingya"</u>, de Charles Petrie (relatif au débat sur l'utilisation du terme "génocide")

Devex - 6 juin 2023 - <u>"Opinion: A new aid model can better assist communities in pariah states"</u>, de Charles Petrie et Scott Guggenheim (relatif à un nouveau modèle d'aide humanitaire)

Articles afférents à cette histoire

The New York Times - 17 octobre 2004 - <u>"Accused of killings, he still gets back pay"</u>, de Jane Perlez

Guardian Unlimited - 25 juin 2005 - <u>"U.N. wants former employee tried in '94 Rwanda genocide"</u>, de Nick Wadhams

Foreign Policy - 3 mai 2019 - <u>"The alleged war criminal in the U.N. midst"</u>, de Colum Lynch

The New Times - 10 février 2010 - <u>"Rebel leader accused of genocide lives in Paris"</u>, de Times Reporter

American Radio Works - <u>"U.N. Tribunal Finds in Favor of Former Genocide Suspect"</u>, de Michael Montgomery

Stuff - 17 aout 2019 - <u>"The Kiwi who went after a war criminal"</u>, de Andrea Vance et Phil Quin

CONTACTS

AUTEUR

PRESSE

Charles PETRIE charlesjpetrie@gmail.com

Marion OREME marion.oreme@gmail.com +33 (0)6 46 39 44 54





